

# EXIGEONS LA FIN DU CUMUL DES MANDATS DANS LE 14<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT

Pascal Cherki cumule les mandats de Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement et de Député de Paris. Depuis, il fait tout pour pouvoir conserver les nombreux avantages personnels qui y sont liés. Pire : il méprise et renonce aux promesses électorales du Parti Socialiste et des Verts. Par ce renoncement, il cultive la défiance grandissante entre les citoyens et la classe politique.

Le non cumul du mandat de Député avec un exécutif local, comme celui de Maire, était le 48<sup>ème</sup> engagement du candidat François Hollande pendant la campagne présidentielle. Une promesse supplémentaire qui s'évanouit.

**Nous demandons à Pascal Cherki de choisir son engagement politique et donc de démissionner sans délai de l'un de ses mandats.**

## Pourquoi le Parti Radical s'engage contre le cumul des mandats ?

- Pour favoriser le renouvellement régulier de la classe politique
- Pour mettre fin au cumul des indemnités
- Pour s'investir totalement et pleinement pendant la durée de son mandat
- Pour moderniser la vie politique

**Pour une politique plus  
transparente rejoignez  
l'équipe de Jean-Louis  
Borloo dans le 14<sup>ème</sup>  
auprès de Philippe Péjo !**



PARTI RADICAL  
Liberté, Égalité, Fraternité

CAP  
PARIS 2014

# LES FLOPS

de Pascal Cherki

Pour notre Député-Maire  
**« Les mairies d'arrondissement ne sont pas considérées comme des communes de plein exercice »**. Un peu plus de considération pour les 137 000 habitants du 14<sup>ème</sup> ne serait pas de trop !

Journal Libération du 30/08/12

Stéphane Lovisa, adjoint au Maire et secrétaire de section du PS pour le 14<sup>ème</sup> a signé la pétition **« Le non-cumul, c'est maintenant »**. Un désaveu pour Pascal Cherki ?

## 5 %

C'est le nombre de messages postés sur le réseau social *Twitter* par le Député-Maire qui concernent l'actualité du 14<sup>ème</sup> contre 69 % relatifs à son mandat de Député. Difficile de s'intéresser à tout, mais surtout de tout faire !

Analyse réalisée le 18 juin au 30 sept.  
2012 à partir des Tweets postés sur le compte de Pascal Cherki